web :
cgt-ardennes.fr
mail :
cgt@cd08.fr

Collèges

Une nouvelle contamination au collège Rouget de Lisle ?

#CD08



Le collège Rouget de Lisle a été construit en 1969, époque où l'Amiante était le matériau miracle utilisé à toutes les sauces.

"***Tu es poussière d'Amiante, et tu retourneras dans la poussière d'Amiante.***" (presque Génèse 3:19)

Le collège Rouget de Lisle a été construit en 1969, époque où l'Amiante était le matériau miracle utilisé à toutes les sauces.

Ce matin 2 septembre, jour de rentrée, une entreprise de désamiantage est à l'ouvrage !

De travaux d'entretien informatique ont eu lieu cet été, travaux qui nécessitaient de percer, gratter les

peintures… On nous a affirmé lors du dernier CHSCT (9 juillet) qu'il n'y avait aucun souci, que ces travaux ont été réalisé en respectant les modes opératoires, pourtant, il n'y a pas eude prélèvements obligatoires avant travaux….

S'inquiète-t-on une nouvelle fois pour rien ?

Il semblerait que les prélèvements surfaciques qui ont été réalisé le jeudi avant la rentrée par l'entreprise XX soient en partie positifs. Le Conseil Départemental ne souhaite pas communiquer ; tout ce que l'on nous dit, c'est :

« il n'y aucun danger sur l'air que vous respirez ! »

Pour autant les professionnels qui interviennent eux sont en tenue de cosmonaute : rien de rassurant…

Si effectivement on a découvert des poussières d'amiante sur des prélèvements dans des salles de classe,

- Ces poussières sont-elles récentes ?
- Sont-elles liées aux travaux ?
- Pourquoi n'a-t-on pas confiné ces pièces ?
- Pourquoi aucun balisage n'a été mis en place ?
- Quand les mesures du taux d'empoussièrement avant et après travaux seront-elles communiquées et disponibles pour les parents et les professionnels ?

En espérant que les masques anti-goulettes COVID soient aussi efficaces contre les poussières d'amiante….

A suivre…

